



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Meurthe-et-Moselle

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LAXOU

Rapport de Présentation Budget Primitif 2018

Mardi 3 avril 2018



(Ville de Plus de 10 000 habitants)

SOMMAIRE

I. Balance générale du budget	3
II. Section de Fonctionnement	4
A. Les dépenses de fonctionnement	4
1. Les dépenses réelles	5
2. Les opérations d'ordre	8
B. Les recettes de fonctionnement	9
1. Les recettes réelles	10
2. Les résultats reportés	10
III. Section d'Investissement	11
A. Les dépenses d'investissement	11
1. Les dépenses réelles	11
B. Les recettes d'investissement	12
1. Les recettes réelles	12
2. Les opérations d'ordre	12
3. Les résultats reportés	12
IV. Résultat du compte administratif 2017	13
V. Présentation du budget	14

I. Balance générale du Budget Primitif 2018

Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence.

Le CCAS de Laxou se mobilise dans les principaux champs suivants: lutte contre l'exclusion (en particulier, aide alimentaire), services d'aide à domicile pour les personnes âgées, petite enfance, enfance/jeunesse.

Le CCAS de Laxou :

- gère des équipements et services : crèches, haltes-garderie, ludothèque,
- intervient également dans l'aide sociale : secours d'urgence, chèques d'aide alimentaire...

Le budget primitif 2018 se décompose comme suit :

Sections		Opérations réelles			Opérations d'ordre	Résultats reportés	Total BP 2018	Rappel BP 2017	Evolution BP 2018/2017
		Restes à réaliser	Inscriptions nouvelles	BP 2018					
Investissement	Dépenses	0,00	22 530,00	22 530,00	0,00	0,00	22 530,00	20 650,00	9,10%
	Recettes	0,00	265,00	265,00	4 075,00	66 008,12	70 348,12	69 499,27	1,22%
Fonctionnement	Dépenses	0,00	1 713 917,10	1 713 917,10	4 075,00	0,00	1 717 992,10	1 723 752,54	-0,33%
	Recettes	0,00	1 670 900,00	1 670 900,00	0,00	47 092,10	1 717 992,10	1 549 890,00	7,81%
Total budget	Dépenses	0,00	1 736 447,10	1 736 447,10	4 075,00	0,00	1 740 522,10	1 744 402,54	-0,22%
	Recettes	0,00	1 671 165,00	1 671 165,00	4 075,00	113 100,22	1 788 340,22	1 619 389,27	3,45%

Le budget primitif 2018 est présenté en excédent de recettes d'un montant de 47 818,12 €.

Il se décompose ainsi :

Fonctionnement =

Dépenses = 1 717 992,10 € soit 98,70 % du budget total des dépenses,

Recettes = 1 717 992,10 € soit 96,06 % du budget total des recettes.

Investissement =

Dépenses = 22 530 € soit 1,3 % du budget total des dépenses,

Recettes = 70 348,12 € soit 3,94 % du budget total des recettes.

Le budget primitif global 2018 est en baisse de 0,22 % en dépenses et en hausse de 3,45 % en recettes par rapport au budget primitif 2017.

Les opérations réelles sont les dépenses et recettes courantes qui génèrent des mouvements de fonds et donc qui impactent la trésorerie du CCAS. Il s'agit des encaissements et décaissements effectifs.

Elles s'élèvent à 1 736 447,10 € en dépenses et 1 671 165 € en recettes.

Elles sont composées uniquement d'opérations nouvelles, c'est-à-dire les inscriptions décidées à l'occasion de l'élaboration du budget, et qui font l'objet d'une première inscription.

Les opérations d'ordre sont des opérations en relation sur les deux sections, qui ne nécessitent pas de mouvements de fonds. Il s'agit de jeux d'écriture, qui ne donnent lieu ni à encaissement ni à décaissement.

Leur montant pour 2018 est de 4 075 € en dépenses et en recettes.

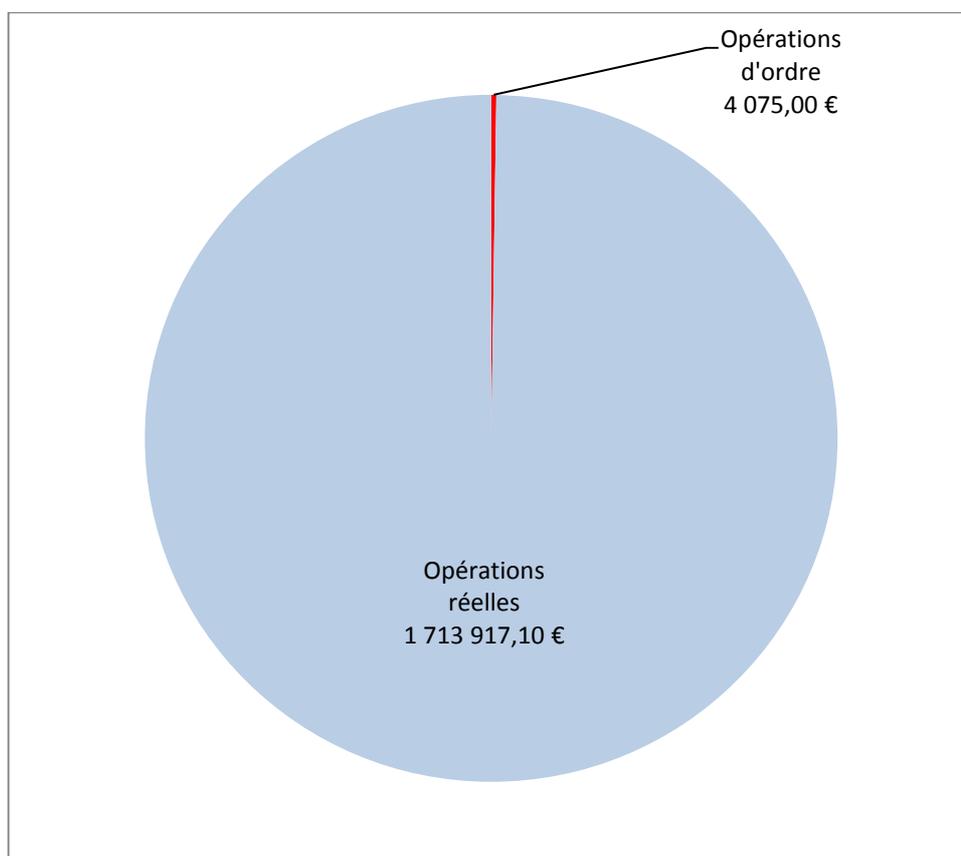
II. Section de fonctionnement

La section de fonctionnement correspond à l'ensemble des opérations nécessaires au fonctionnement des services : activité des services, opérations financières et opérations exceptionnelles.

A. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

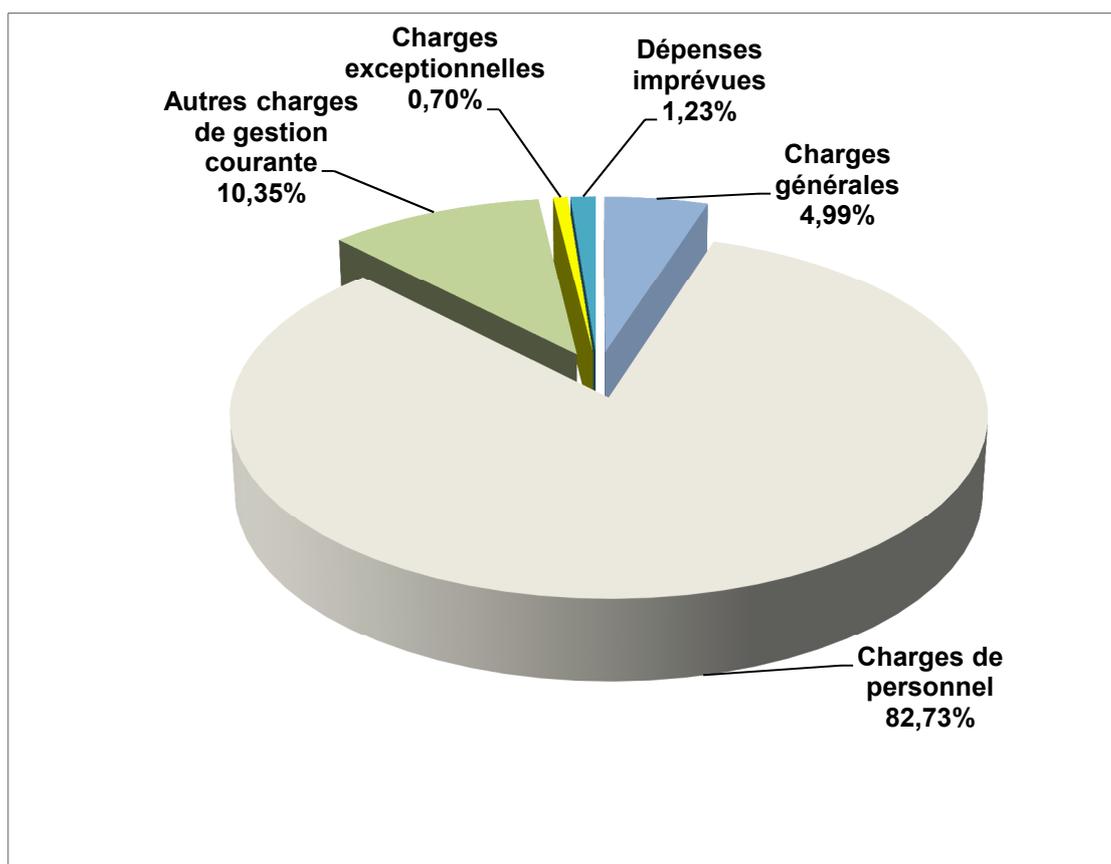
- des opérations réelles pour un montant estimé à 1 713 917,10 €,
- des opérations d'ordre évaluées à 4 075 €.



1. Les dépenses réelles de fonctionnement

Chapitres		BP 2017	CA 2017 (réalisé)	BP 2018	Évolution BP2018/BP2017
011	Charges générales	80 410,00	64 602,16	85 575,00	6,42%
012	Charges de personnel	1 444 965,00	1 395 372,17	1 418 000,00	-1,87%
65	Autres charges de gestion courante	172 515,00	145 423,10	177 400,00	2,83%
67	Charges exceptionnelles	14 320,00	13 543,92	12 035,00	-15,96%
022	Dépenses imprévues	20 537,24	0,00	20 907,00	1,80%
Total des dépenses réelles		1 732 747,24	1 618 941,35	1 713 917,00	-1,09%

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



Par rapport au budget primitif 2017, les dépenses réelles de fonctionnement sont en baisse de 1,09%.

Nous noterons que les charges de personnel représentent 82,73 % des dépenses réelles de fonctionnement. Le personnel du pôle social est essentiellement affecté aux activités liées à la petite enfance et à l'enfance/adolescence : crèche familiale, crèche Hänsel et Gretel, halte garderie, ludothèque, dispositif de réussite éducative.

Charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre regroupe les dépenses courantes (fournitures diverses, assurances, prestations de service...) nécessaires au bon fonctionnement des services.

Les postes les plus significatifs sont :

- la restauration collective pour les structures d'accueil des jeunes enfants,
- la fourniture de petits équipements : les petites fournitures courantes pour les différents établissements « petite enfance », comme par exemple les jeux et jouets, de la papeterie, du petit matériel de puériculture...
- les achats d'énergies (électricité et gaz) qui concernent l'éclairage et le chauffage des bâtiments communaux, l'achat d'eau.

Lors des réunions budgétaires préparatoires, les services et les élus ont examiné scrupuleusement les pistes d'économie possibles tout en gardant comme objectif le maintien de la qualité du service rendu.

Pour une prévision de 85 575 €, ces charges augmentent de 6,42 % par rapport aux prévisions du budget primitif 2017.

Charges de personnel (chapitre 012)

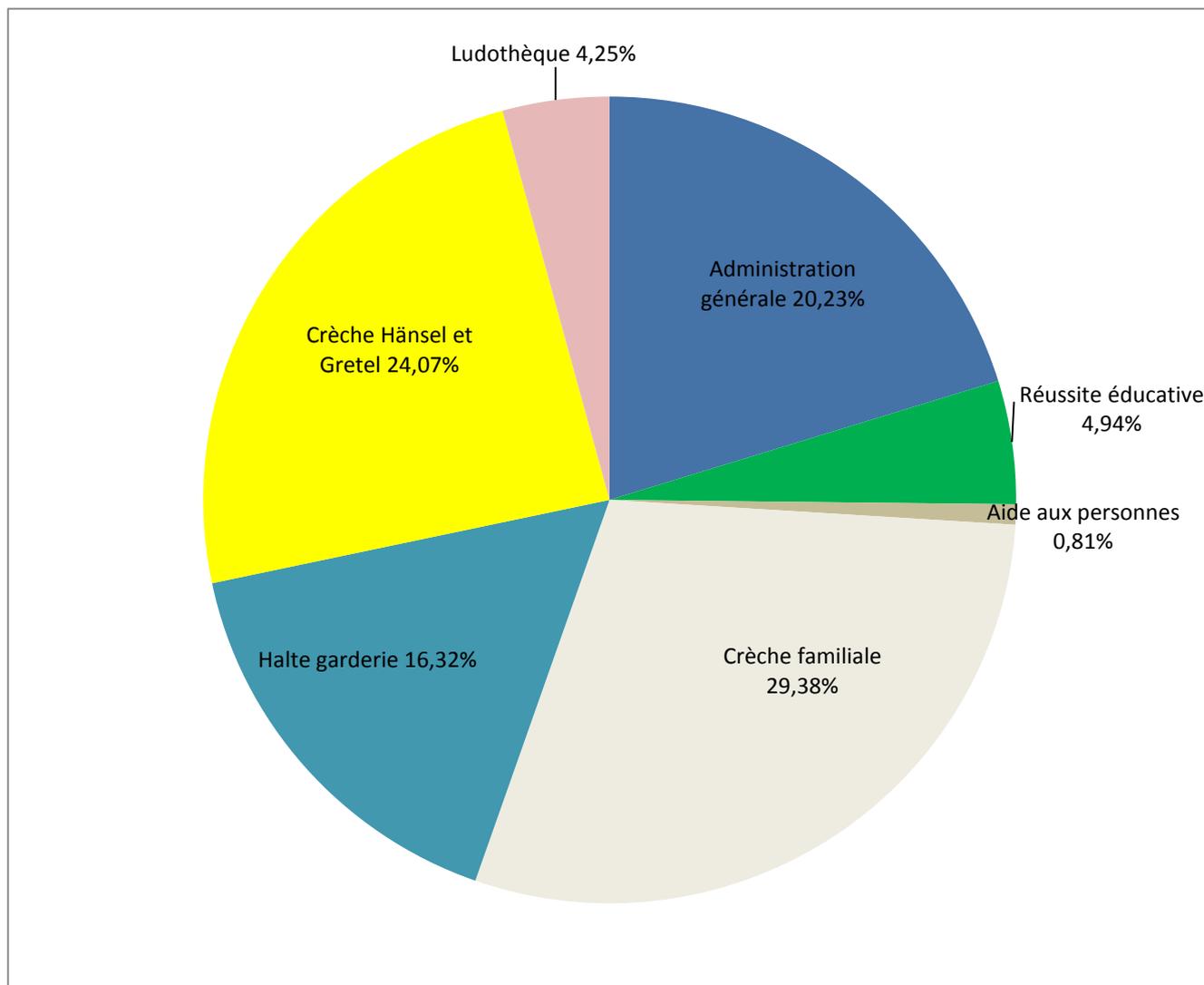
Les dépenses de personnel comprennent l'ensemble des traitements et charges sociales des agents employés par le CCAS de Laxou, ainsi que les frais de personnels liés à la médecine du travail, à la cotisation de l'assurance statutaire, à la contribution obligatoire auprès du FIPHFP, aux frais de formation, aux honoraires médicaux, ainsi qu'aux autres frais relatifs au personnel.

L'estimation budgétaire pour l'année 2018 en matière de dépenses de personnel comprend plusieurs facteurs :

- L'effet du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) lié aux déroulements de carrières des agents ;
- La revalorisation des grilles de rémunération de l'ensemble des cadres d'emplois des différentes filières de la fonction publique territoriale suite à la réforme issue du protocole d'accord sur les carrières et rémunérations dans la fonction publique de 2017 ;
- L'augmentation du point d'indice de la fonction publique territoriale (servant de base à la détermination de la rémunération des agents) ayant augmenté de 0,6 % en juillet 2016 et au 1er février 2017, et qui est à répercuter sur une année pleine en 2018 ;
- La nouvelle prime incombant à l'employeur pour compenser la hausse de la CSG, qui est évaluée à + 0.5 % de la masse salariale actuelle ;
- La revalorisation du SMIC au 1er janvier 2018 (+1,24 %) ;
- L'augmentation de certains taux de cotisations patronales.

La dotation 2018 est prévue à hauteur de 1 418 000 € soit une diminution de - 1,87 % par rapport au budget primitif 2017.

Par rapport aux secteurs d'activité, ces dépenses se répartissent de la façon suivante :



Autres charges de gestion courante (chapitre 65 et 656)

Ce chapitre regroupe les subventions versées aux associations et les charges exceptionnelles que constituent les secours.

D'un montant de 177 400 €, elles représentent 10,35 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Nous y trouvons notamment :

- les subventions de fonctionnement versées aux structures associatives laxoviennes de la petite enfance pour un montant estimé à 126 000 €. Depuis le 1^{er} janvier 2016, la commune a transféré l'intégralité de cette dépense au CCAS. Ce dernier verse aux différentes structures 1,10 € par heure de garde pour les enfants laxoviens.
- les aides sous forme de bons alimentaires pour un montant de 16 200 €,
- les secours financiers pour 22 500 €,
Par exemple, le CCAS participe au paiement des charges d'eau des personnes en difficulté.
- les aides aux garderies périscolaires et les « bons vacances » accordés aux familles.

Charges exceptionnelles et dépenses imprévues (chapitres 67 & 022)

Ces charges, d'un montant de 33 635,15 €, représentent 1,92 % des dépenses de fonctionnement.

Les charges exceptionnelles, d'un montant de 12 035 €, sont des charges qui ne peuvent être véritablement prévues, tels les titres annulés des exercices antérieurs, et qui interviennent en cours d'exercice.

Les dépenses imprévues, d'un montant de 20 907 €, sont constituées de crédits inscrits afin de pallier un manque de disponibilités pour des dépenses survenant en cours d'exercice, qui n'étaient pas prévisibles lors de l'établissement du budget.

La procédure des dépenses imprévues permet de répondre rapidement à des aléas budgétaires imprévus sans solliciter une décision modificative de l'assemblée délibérante. Ces opérations se retrouvent, en nature, à l'identique chaque année.

2. Les opérations d'ordre

Les opérations d'ordre en dépenses de fonctionnement sont constituées des dotations aux amortissements pour un montant prévisionnel de 4 075 €.

Il s'agit de prendre en compte la détérioration au fil du temps de la plupart des immobilisations. Cette dépréciation se produit en raison de l'usure des biens ou simplement en raison du fait que les techniques ayant fortement évolué, le matériel devient obsolète et perd donc de la valeur.

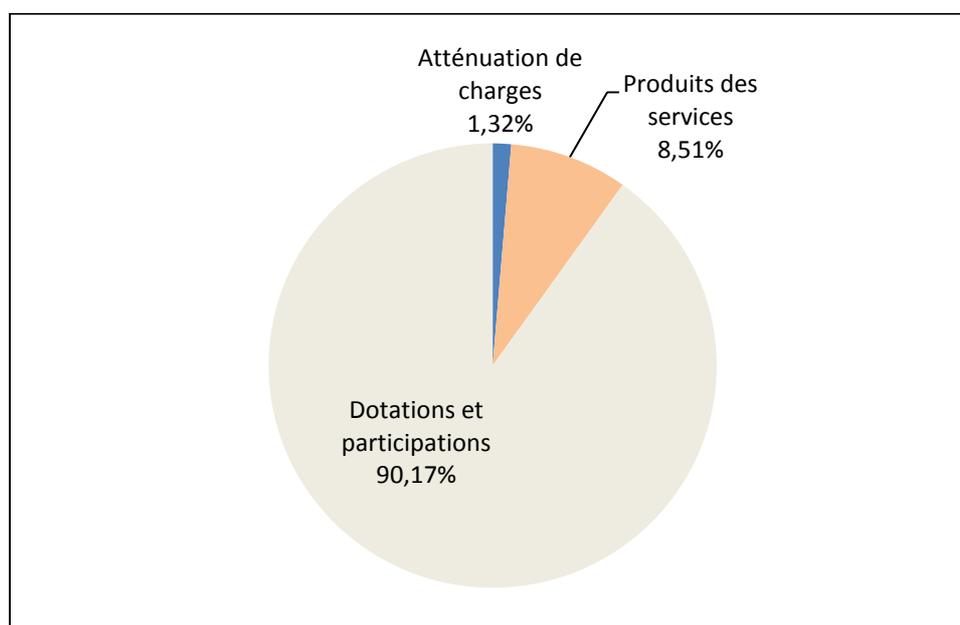
B. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont constituées des recettes réelles et de l'excédent de fonctionnement des résultats provisoires de l'exercice 2017.

1. Les recettes réelles de fonctionnement

Chapitres		BP 2017	CA 2017 (réalisé)	BP 2018	Évolution BP2018/BP2017
013	Atténuation de charges	38 790,00	37 118,49	22 000,00	-43,28%
70	Produits des services	129 900,00	145 356,14	142 200,00	9,47%
74	Dotations et participations	1 381 200,00	1 338 628,84	1 506 700,00	9,09%
77	Produits exceptionnels	0,00	160,79	0,00	0,00%
Total des recettes réelles		1 549 890,00	1 521 264,26	1 670 900,00	7,81%

Répartition des recettes réelles de fonctionnement



Par rapport au budget primitif 2017, les recettes réelles de fonctionnement sont en hausse de 7,81 %.

En 2018, les recettes réelles de fonctionnement seront constituées à 90,17 % de dotations et participations. La subvention d'équilibre versée par la commune au C.C.A.S, d'un montant prévisionnel de 1 014 000 €, constitue 60,68 % des recettes globales réelles de fonctionnement.

Cette subvention ainsi que le résultat de fonctionnement reporté 2017, évaluée à 47 092,10 €, participent à l'équilibre du budget du C.C.A.S. et permet de couvrir la totalité des dépenses de fonctionnement.

Atténuation de charges (chapitre 013)

Il s'agit des compensations des arrêts maladie du personnel versées par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et par notre assureur.

Estimés à un montant de 22 000 €, ces remboursements représentent 1,32 % des recettes réelles de fonctionnement.

Produits des services (chapitre 70)

Pour une prévision de 142 200 €, ces produits représentent 8,51 % des recettes réelles de fonctionnement.

Ce chapitre est constitué des redevances versées par les usagers des services offerts par la collectivité, qui concernent essentiellement la petite enfance.

Dotations et participations (chapitre 74)

Ce chapitre regroupe les participations et subventions versées par les divers organismes. Pour une prévision de 1 506 700 €, elles représentent 90,17 % des recettes réelles de fonctionnement.

Nous trouvons :

- la subvention d'équilibre versée par la commune, pour un montant de 1 014 000 €, ainsi que la participation de la commune au fonctionnement du Dispositif de Réussite Educative pour 24 000 €,
- la participation au fonctionnement des structures petite enfance, versée par la Caisse d'Allocations Familiales, pour un total de 390 000 € est en légère hausse (+ 1,02 %). La commune démontre malgré tout, son engagement fort dans les actions éducatives au sens large,
- la participation de l'Etat au dispositif de la réussite éducative (DRE) pour un montant de 75 000 €. Ce dispositif est salué unanimement, en particulier par l'Etat,
- la participation de la Métropole à l'aide aux personnes pour un montant de 6 700 euros.

Dans le cadre du versement de la subvention d'équilibre versée par la commune, la Chambre Régionale des Comptes avait préconisé un versement au plus juste des besoins du CCAS. Pour 2018, les besoins budgétaires s'élèvent à 1 014 000 €.

2. Les résultats reportés de l'exercice 2017

Les résultats de l'exercice peuvent être estimés à l'issue de la journée complémentaire et selon une procédure strictement encadrée. Ils sont alors repris provisoirement avant l'adoption du compte administratif.

Pour 2017, les résultats de fonctionnement sont excédentaires de 47 092,10 €. Ils se décomposent comme suit :

- report excédentaire de l'année 2016 à hauteur de 152 462,24 €
- résultat déficitaire de l'année 2017 d'un montant de 105 370,14 €.

III. Section d'investissement

La section d'investissement correspond aux opérations non renouvelables à l'identique chaque année et qui se traduisent par une modification appréciable de la valeur ou de la structure du patrimoine : acquisitions diverses, travaux.

A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement ne sont constituées que de dépenses réelles.

1. Les dépenses réelles d'investissement

Les dépenses d'investissement du budget C.C.A.S. se limitent aux acquisitions nécessaires au fonctionnement des activités, démontrant un effort de rationalisation.

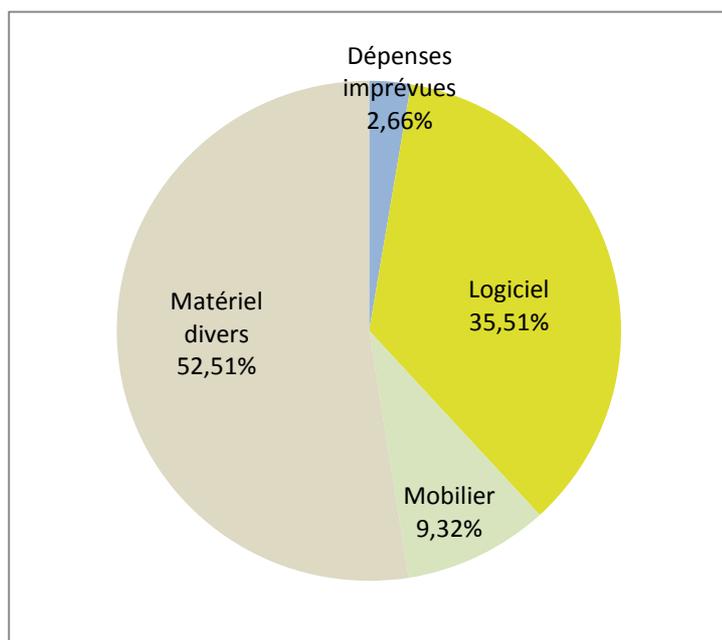
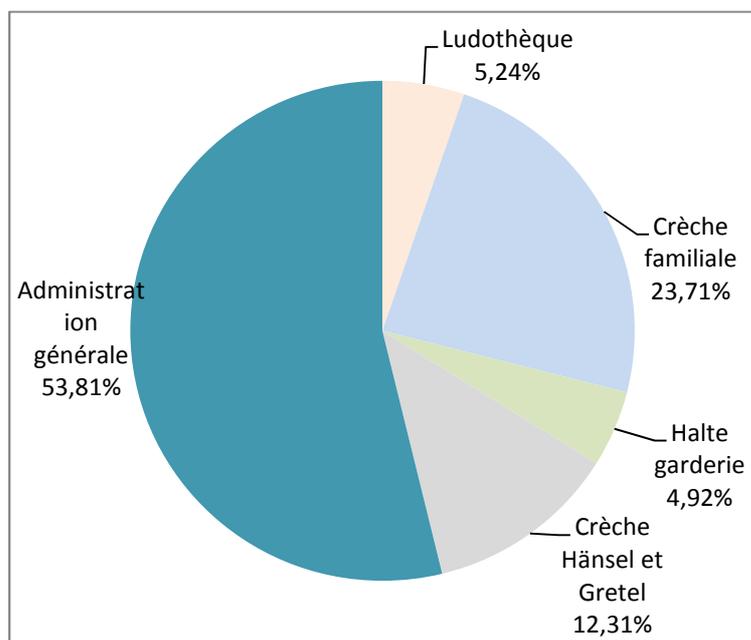
Les prévisions prennent en compte, dans les différentes structures petite enfance, un éventuel achat de matériel électroménager qui serait occasionné par un remplacement du matériel existant à la suite de panne.

Il n'y a pas de travaux prévus au budget primitif 2017. Les bâtiments étant propriété de la commune, les travaux qui leur sont imputables figurent au budget communal.

Par rapport au budget primitif 2017, les dépenses d'investissement sont en augmentation de 9,10%. Pour rappel, en 2017 il était inscrit 20 650 € de dépenses réelles d'investissement.

Pour 2018, elles sont estimées à 22 530 € et concerneront diverses immobilisations : lave-linge, des matelas pour la crèche familiale, un logiciel de facturation, des photocopieurs, des transats....

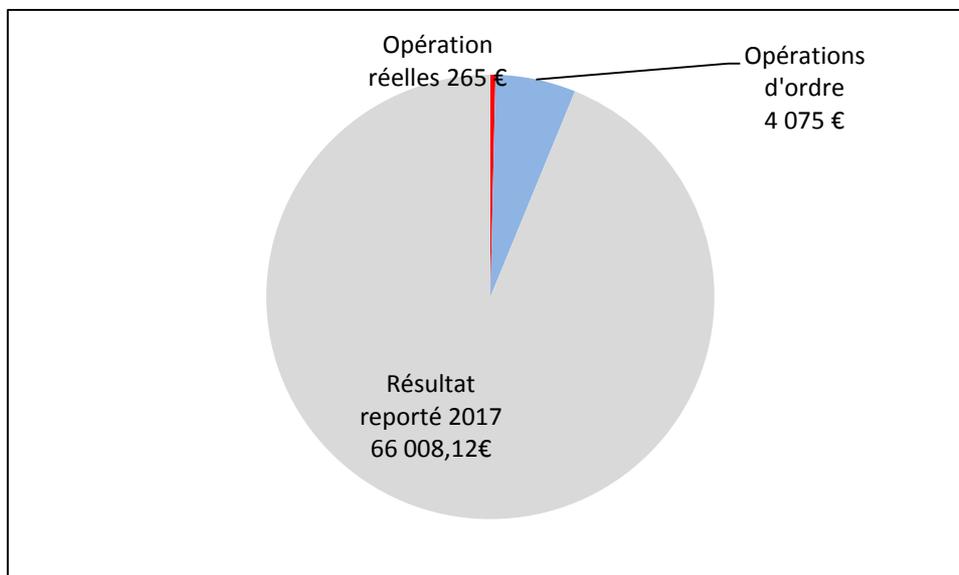
Répartition des dépenses réelles d'investissement



B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont constituées par :

- des opérations réelles pour un montant estimé à 265 €,
- des opérations d'ordre évaluées à 4 065 €,
- de l'excédent d'investissement des résultats provisoires de l'exercice 2017 évalué à 66 008,12 €.



Par rapport au budget primitif 2017, et en tenant compte de l'excédent repris, les recettes d'investissement sont en hausse de 1,22 %.

1. Les recettes réelles d'investissement

Les recettes réelles d'investissement sont constituées par le Fonds de Compensation de la T.V.A. récupéré sur les dépenses d'investissement de l'exercice N-2, qui représente 0,38 % des recettes réelles d'investissement.

Pour 2018, ces recettes sont estimées à 265 €.

2. Les opérations d'ordre

Les amortissements constituent les opérations d'ordre des recettes d'investissement.

Pour 2018, ces recettes sont estimées à 4 075 €, représentant 5,79 % des recettes d'investissement.

3. Les résultats reportés

Le résultat reporté de l'exercice 2017 représente 93,83 % des recettes d'investissement.

Ce résultat provient de la cession de l'Oseraie et ne remplit pas les conditions pour être affecté à la section de fonctionnement.

Pour assurer l'équilibre financier de l'A.P.A.L. pendant la transformation et l'extension de l'Oseraie, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. a autorisé le versement, en mai 1999, d'une avance de trésorerie de 300 000 F (45 735 €) en précisant que cette somme serait remboursée en quatre fois à compter de l'année 2000. Le remboursement a bien été honoré et depuis cette date, la section d'investissement du C.C.A.S. est excédentaire.

Résultat du compte administratif 2017

Le compte administratif 2017 dégage les résultats suivants :

	PRÉVU 2017	RÉALISÉ 2017
SECTION D'INVESTISSEMENT		
* Excédent de financement 2016		61 294,27
* Dépenses	20 650,00	3 488,46
* Recettes	69 499,27	8 202,31
Excédent de financement (Compte 001)	48 849,27	66 008,12
RAPPEL RESTES A RÉALISER AU 31 DÉCEMBRE 2017		
* Investissement Dépenses		0,00
* Investissement Recettes		0,00
Besoin de financement des reports		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
* Dépenses	1 723 752,24	1 626 634,40
* Recettes	1 723 752,24	1 521 264,26
Déficit de fonctionnement 2017	0,00	-105 370,14
Excédent antérieur reporté (2016)		152 462,24
RÉSULTAT À AFFECTER		47 092,10
REPRISE ANTICIPÉE		
1) Prévion d'affectation en réserve R 001		66 008,12
2) Report en fonctionnement R 002		47 092,10

Ces résultats ont été repris au Budget Primitif 2018 :

- report en section d'investissement pour un montant de : 66 008,12 €
- report en section de fonctionnement pour un montant de : 47 092,10 €.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 717 992,10	1 670 900,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0,00	47 092,10
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 717 992,10	1 717 992,10

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	22 530,00	4 340,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00	66 008,12
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		22 530,00	70 348,12

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		1 740 522,10	1 788 340,22
----------------------------	--	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et du budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section de fonctionnement, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (à voir).

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles du Président	Vote du Conseil d'Administration (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	77 110,00	0,00	85 575,00	85 575,00	85 575,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 418 515,00	0,00	1 418 000,00	1 418 000,00	1 418 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	129 000,00	0,00	138 500,00	138 500,00	138 500,00
656	Charges exceptionnelles : secours et dots	37 200,00	0,00	38 900,00	38 900,00	38 900,00
Total des dépenses de gestion courante		1 661 825,00	0,00	1 680 975,00	1 680 975,00	1 680 975,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	12 270,00	0,00	12 035,00	12 035,00	12 035,00
68	Dotations aux provisions (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 537,24	0,00	20 907,10	20 907,10	20 907,10
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 694 632,24	0,00	1 713 917,10	1 713 917,10	1 713 917,10
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	7 720,00	0,00	4 075,00	4 075,00	4 075,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct. (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		7 720,00	0,00	4 075,00	4 075,00	4 075,00
TOTAL		1 702 352,24	0,00	1 717 992,10	1 717 992,10	1 717 992,10
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						1 717 992,10

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles du Président	Vote du Conseil d'Administration (3)	TOTAL (=RAR+vote)
70	Produits des services, du domaine et ventes...	129 900,00	0,00	142 200,00	142 200,00	142 200,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 381 200,00	0,00	1 506 700,00	1 506 700,00	1 506 700,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuation de charges	38 790,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 549 890,00	0,00	1 670 900,00	1 670 900,00	1 670 900,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 549 890,00	0,00	1 670 900,00	1 670 900,00	1 670 900,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct. (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 549 890,00	0,00	1 670 900,00	1 670 900,00	1 670 900,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						47 092,10
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						1 717 992,10

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 075,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité
--	----------	---

(1) cf. p.4 IB - Modalités de vote

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

(5) D023 = R021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'amortissement de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article de chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles du Président	Vote du Conseil d'Administration (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versées	12 500,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles	7 300,00	0,00	13 930,00	13 930,00	13 930,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	19 800,00	0,00	21 930,00	21 930,00	21 930,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation... (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Particip. créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	600,00		600,00	600,00	600,00
	Total des dépenses financières	600,00	0,00	600,00	600,00	600,00
45...1	Total des opér. pour compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	20 400,00	0,00	22 530,00	22 530,00	22 530,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	20 400,00	0,00	22 530,00	22 530,00	22 530,00
					+	
	D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					22 530,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles du Président	Vote du Conseil d'Administration (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	485,00	0,00	265,00	265,00	265,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions d'investissement non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation... (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Particip. créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	485,00	0,00	265,00	265,00	265,00
45...2	Total des opér. pour compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	485,00	0,00	265,00	265,00	265,00
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	7 720,00		4 075,00	4 075,00	4 075,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 720,00		4 075,00	4 075,00	4 075,00
	TOTAL	8 205,00	0,00	4 340,00	4 340,00	4 340,00
						+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					66 008,12
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					70 348,12

Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 075,00
---	-----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	85 575,00		85 575,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 418 000,00		1 418 000,00
014	Atténuation de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	159 000,00	0,00	159 000,00
656	Secours	18 400,00		18 400,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	12 035,00	0,00	12 035,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	4 075,00	4 075,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 907,10		20 907,10
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		1 713 917,10	4 075,00	1 717 992,10

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 717 992,10

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Rembt. d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00 (8)		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	8 000,00	0,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	13 930,00	0,00	13 930,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00 (9)		0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Partic. et créances rattachées à des partic.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprise)</i>		0,00	0,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00		0,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	600,00	0,00	600,00
Dépenses d'investissement - Total		22 530,00	0,00	22 530,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		22 530,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 hab.

(5) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

(6) Hors chapitres opérations.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail p.30).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	22 000,00	0,00	22 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, et ventes diverses	142 200,00	0,00	142 200,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Travaux en régie</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 506 700,00	0,00	1 506 700,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		1 670 900,00	0,00	1 670 900,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	47 092,10
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 717 992,10

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	265,00	0,00	265,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00 (8)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00 (9)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Partic. et créances rattachées à des partic.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		4 075,00	4 075,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		265,00	4 075,00	4 340,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	66 008,12
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 348,12